

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour la cinquième fois, le collectif CICLABLE (**C**ollectif des **I**ntérêts des **C**yclistes de **L'**Arve et du **B**assin **L**Emanique) va reconduire sa campagne de comptages vélos transfrontaliers.

L'ampleur de cette démarche collaborative et transfrontalière témoigne de la capacité du tissu associatif à se fédérer pour faire avancer la cause du vélo. Le collectif CICLABLE s'engage à poursuivre ce travail de terrain et ainsi montrer l'intérêt croissant du vélo par les habitants de notre grande région transfrontalière.

Quelques mots sur le collectif CICLABLE :

Créé fin 2018, ce collectif est composé d'une quinzaine d'associations œuvrant pour le vélo au quotidien. Les plus actives sont : PRO VELO Genève, ATE Vaud, APiCY, Salève Vivant, En Ville à Vélo, AERE, NatEnv, Chloro'Fill, Association Mobilité Douce Chablais, etc. Son périmètre s'étend sur un territoire un peu plus large que le Grand Genève et va du Pays de Gex (01) à Cluses (74), en passant par Genève, la moyenne & basse Vallée de l'Arve, le Chablais et le Genevois français ainsi que la région de Nyon (VD).

Son action peut fluctuer selon les sujets traités et les membres lui ont attribué un nom volontairement peu restrictif pour que d'autres associations de cette grande région puissent rejoindre le collectif sans se limiter à des frontières administratives.

La campagne de comptages

En 2019, la première campagne de comptages s'était principalement concentrée sur 25 points enquêtés au niveau de la frontière, mais pas uniquement puisque certaines associations du collectif avaient effectué des comptages sur quelques points stratégiques en France, soit une trentaine au total.

En 2020, 2021 et 2022, la douzaine d'associations participantes a eu la capacité à mobiliser de nombreux bénévoles sur le terrain. En quelques chiffres, voici les résultats des 3 dernières campagnes :

	2020	2021	2022
Nombre de postes de comptages	46	48	70
Nombre de bénévoles	102	87	116
Nombre de cyclistes comptés	3 593	3 526	5 548
Part des VAE dans le total	27,5%	38,9%	42,0%
Proportion de femmes dans le total	38,7%	36,3%	36,4%

Ces résultats montrent que la proportion de vélos à assistance électrique est en progression et que la part de femmes dans le nombre de cyclistes enquêtés stagne autour de 37%, signe d'une absence d'aménagements et de garantie de sécurité sur les itinéraires cyclos empruntés. En effet, de nombreuses études sur la pratique du vélo affirment que l'équilibre de la proportion "naturelle" femmes/hommes n'est atteint que lorsque les itinéraires sont aménagés de manière sécurisée.

Depuis 2019, CICLABLE a donc élargi l'opération et ainsi presque triplé le nombre de postes de comptages, ce qui en fait une démarche d'envergure ! A tel point que les autorités du Grand Genève et d'Annemasse Agglomération se sont montrées intéressées par cette initiative inter-associative en vue de mutualiser les données récoltées : plusieurs réunions se sont tenues depuis entre des représentants de CICLABLE et des techniciens du Grand Genève et d'Annemasse Agglomération.

Pour l'édition 2023, le collectif entend reconduire la démarche sur une partie des mêmes postes de comptage que l'an dernier et ainsi observer, année après année, l'évolution du nombre de cyclistes sur les secteurs qui présentent chacun des particularités et qui ne sont pas dotés des mêmes aménagements et infrastructures cyclables.

Objectifs de la démarche

Cette démarche collaborative poursuit plusieurs objectifs :

- Observer l'évolution de la pratique du vélo sur des points et carrefours clés du territoire,
- Disposer d'éléments quantitatifs et qualitatifs pour alimenter les échanges des responsables associatifs locaux avec leurs élus respectifs au sujet des aménagements cyclables existants ou au contraire de leur absence,
- Donner du poids au vélo au travers d'une action collective et transfrontalière.

Bien sûr, chacune des associations participant à cette campagne a des attentes différentes vis-à-vis de ces comptages selon qu'elle se trouve dans un contexte urbain, périurbain ou même quasi rural : sur certains territoires, la pratique du vélo est « à la traîne » en raison d'une absence quasi-totale d'aménagements dédiés au vélo.

Particulièrement préoccupés par des projets allant à l'encontre de la transition écologique, énergétique et climatique (réalisation d'une autoroute dans le Chablais, réaménagement du nœud routier de Findrol, création de nouveaux centres commerciaux, etc.), CICLABLE suit de près ce processus qui incite les autorités locales à mettre en œuvre des aménagements en faveur du vélo.

Toutefois, le 8 juin 2021, les partenaires français et suisses du Grand Genève ont conjointement déposé auprès des autorités fédérales de Berne un dossier comprenant les projets pour lesquels ils sollicitent un cofinancement de la part de la Confédération helvétique : il s'agit du Projet d'agglomération du Grand Genève n°4. Parmi ces projets figurent plusieurs itinéraires cyclables, notamment transfrontaliers.

En 2022, les partenaires du Grand Genève ont obtenu un accord de Berne, ce qui constitue une bonne nouvelle dans la construction de notre agglomération transfrontalière.

De plus, les intercommunalités françaises et le Département de la Haute-Savoie s'engagent également en faveur du vélo et ont élaboré et validé des schémas cyclables : il reste aujourd'hui à mettre en œuvre ces schémas et le soutien financier suisse est donc bienvenu.

Contexte et déroulement de l'opération

Comme à chaque fois, les comptages auront lieu :

- un mardi ou un jeudi matin, parce qu'il s'agit des jours de la semaine les plus représentatifs en termes de déplacements domicile-travail,
- entre 6h30 et 9h00, mais au moins entre 7h30 et 8h30 (heure de pointe) et avec des variations selon les secteurs et les disponibilités des bénévoles.

Certaines associations vont également compter à l'heure de pointe du soir qui présente des caractéristiques différentes de celles du matin dans la mesure où les motifs de déplacement sont plus nombreux le soir que le matin : retour du travail, loisirs & activités, courses, RDV médicaux, etc.

Afin de pouvoir profiter d'une météo favorable et pour comparer les résultats de 2023 avec ceux des années précédentes sur la base de conditions équivalentes, quatre dates ont pour l'heure été planifiées :

- mardi 6 juin (à voir selon les grèves en France),
- jeudi 8 juin,
- mardi 13 juin,
- jeudi 15 juin.

Pour les usagers vivant à l'extérieur des centres urbains et dont le vélo n'est de loin pas leur mode de déplacement principal, effectuer un trajet dépourvu d'aménagements cyclables et dont la durée est assez longue implique de pouvoir compter sur une météo clémente.

Si vous souhaitez participer à cette aventure, n'hésitez pas à vous rapprocher des associations locales que vous connaissez ou tout simplement d'une des personnes qui coordonne la démarche à PRO VELO Genève (3chene@pro-velo-geneve.ch) ou à l'AERE (aere.asso@gmail.com).

Pour le collectif CICLABLE, Yannick ROGUET

